

Morts violentes.—Sur 66,419 décès constatés en 1925 au Canada (territoire d'enregistrement), 4,454 étaient des morts violentes. Ce chiffre de 4,454, comparativement à 4,205 en 1924, 4,371 en 1923, 4,134 en 1922 et 4,097 en 1921, montre à l'évidence qu'il y a tendance à augmentation. La proportion par million de personnes habitant le territoire d'enregistrement est de 639 en 1921, 631 en 1922, 659 en 1923, 624 en 1924 et 652 (sujet à révision) en 1925. Sur 4,205 victimes de morts violentes en 1924, 3,190 étaient des hommes et 1,015 des femmes. Cette différence, ajoutée au surcroît de mortalité infantile chez les garçons, explique l'excédent du coefficient de mortalité parmi le sexe masculin.

Le terme général "mort violente" comprend plusieurs causes de décès, dont certaines paraissent se multiplier tandis que d'autres décroissent. Quelques-unes des plus importantes de ces causes méritent une brève étude.

Accidents de chemin de fer et d'automobile.—Les accidents de chemins de fer et de tramways ont causé 312 décès en 1924, comparativement à 319 en 1923, 259 en 1922, et 228 en 1921, le chiffre de 1924 donnant un pourcentage de 4.6 par 100,000 âmes. Les décès par accidents d'automobile sont montés de 197 en 1921 à 237 en 1922, 355 en 1923, et 340 en 1924, soit, par 100,000 âmes, 3.1 en 1921, 3.6 en 1922, 5.4 en 1923 et 5.0 en 1924. Les morts par accidents de chemin de fer et d'automobile combinées étaient donc au nombre de 425 en 1921, 496 en 1922, 674 en 1923 et 652 en 1924, ou par 100,000 âmes, en chacune de ces années un pourcentage de 6.6, 7.6, 10.2 et 9.7. Aux Etats-Unis, le nombre de morts dues aux automobiles est passé de 7,525 à 14,411 entre 1918 et 1923, ce dernier chiffre donnant une proportion de 14.9 par 100,000 âmes.

Suicides.—Les suicides, le plus souvent avec armes à feu ou par strangulation, étaient au nombre de 431 en 1921, 487 en 1922, 538 en 1923, 535 en 1924 et 586 en 1925, (chiffre provisoire), soit une augmentation de 36 p.c. en quatre ans, hors de proportion avec l'accroissement de la population. En 1924, les suicidés comptaient 399 hommes et 136 femmes. Dans les contrées d'Angleterre et du pays de Galles, dont la population sert d'étalon, le nombre des suicides a très peu varié entre 1914 et 1924.

Noyades.—Les noyades accidentelles étaient au nombre de 678 en 1921, 618 en 1922, 654 en 1923 et 632 en 1924, ce qui, par 100,000 âmes, donne pour chaque année respective, 10.6, 9.4, 9.9, et 9.4, taux élevé comparativement aux autres pays, mais qui s'explique par le grand nombre des cours d'eau et des lacs canadiens, servant tant aux transports qu'aux sports.

Comparaison du taux brut de mortalité en différents pays.—Le tableau 26 est un état comparatif du taux de la mortalité de différents pays et provinces, à la date la plus rapprochée que l'on a pu se procurer. Il est à remarquer que trois provinces canadiennes tiennent la tête de cette liste, mais elles sont avantagées par les éléments de leur population; c'est pourquoi elles bénéficient d'un taux sensiblement inférieur à la normale. D'autre part, la moyenne des huit provinces place le Canada en excellente posture, n'étant devancé que par peu de pays, savoir: l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique-Sud (blancs) et la Hollande. Le taux peu élevé des provinces des prairies est en grande partie le résultat d'une plus favorable distribution de leur population, au regard de l'âge.